

MONT-TREMBLANT
L'INFORMATION
DU NORD

Imprimé à partir du site web linformationdunordmonttremblant.canoe.ca - 22 avril 2010 - © 2010
L'INFORMATION DU NORD MONT-TREMBLANT

L'utilisation d'un mètre cube de bois évite l'émission d'une tonne de gaz à effet de serre

Communiqué

20 avril 2010 - 15:44

Environnement - La Table Forêt Laurentides se joint au Conseil régional de l'environnement pour inviter la population à participer au Défi Climat. En visitant www.deficlimat.qc.ca, vous pouvez choisir les actions à intégrer dans votre vie pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre (GES). Chaque geste compte! Déjà 1 036 citoyens des Laurentides se sont engagés à réduire leurs émissions de GES. Cette participation représente déjà une réduction de plus de 1 145 tonnes de CO2 par an dans la région!

Défi Climat est une vaste campagne de sensibilisation et de mobilisation pour la lutte aux changements climatiques. Cette campagne invite les citoyens à réduire leurs émissions de GES en s'engageant à modifier leurs habitudes de vie. En visitant le site Internet de Défi Climat vous y trouverez une vingtaine d'actions faciles à intégrer. « Pour certaines personnes, les gestes proposés sont déjà ancrés dans leur vie, mais grâce à cette campagne, vous prendrez connaissance de nouveaux gestes simples et efficaces et après avoir complété le questionnaire vous obtiendrez un résultat qui présentera votre réduction des émissions de GES. C'est un exercice très intéressant à faire et le slogan Chaque geste compte prend tout son sens. » précise Mme Virginie Roger du Conseil régional de l'environnement des Laurentides, organisme promoteur de la campagne pour la région.

5 000 personnes

On ne lâche pas! La région des Laurentides vise une participation de 5 000 personnes pour une réduction de 7 000 tonnes de CO2 par an. La Table Forêt Laurentides invite donc la population à s'inscrire sur le site de Défi Climat avant le 30 avril. Ensemble nous pouvons faire la différence!

Saviez-vous que?

Vous prévoyez des rénovations cet été? Saviez-vous que l'utilisation du bois constitue un matériau de choix sur le plan environnemental? En effet, l'utilisation de 1 m3 de bois évite l'émission de 1 tonne de gaz à effet de serre. Venez consulter de nombreux autres conseils sur www.deficlimat.qc.ca

ID- 138841

© 2010 , HEBDOS de Quebecor. Tous droits réservés. Ce contenu ne peut pas être publié, diffusé, réécrit ni redistribué.